



**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DE LA COMMISSION
D'ORGANISATION DES
COMPETITIONS
Du 11 Octobre 2023
CR N° 9**

Présent (es) : Mesdames HACENE Marie - TORTORA Sandrine
Messieurs BOTTONI Pierre - GOMIS Arthur – PALLARES Laurent - GILBERT Cédric

Excusé(es) : Messieurs BREANT Théo (75) – BOULLE Thomas
Madame VANEY Nolwenn

COURRIERS AUX CLUBS

A TOUS LES CLUBS :

- Clôture pour les inscriptions à la Coupe du Val-de-Marne et à la Coupe Départemental 94 le 1^{er}.
- La Coupe du Val-de-Marne regroupe les équipes avec des joueurs régionaux et départementaux, les joueurs nationaux n'ayant pas joué 4 matchs ou plus.
- La Coupe départemental 94 regroupe les équipes avec des joueurs n'ayant évolué qu'en championnat départemental, aucune tolérance ne sera acceptée.
- Attention toutefois un joueur départemental ne pourra pas jouer les 2 matchs du même niveau (1/4 de finale, ½ finale, finale)

LICENCE E

Suite à une anomalie du week-end dernier, nous actons que nos règlements généraux des Championnats Départementaux sont plus restrictifs que les Règlements Généraux de la FFHB et nous n'avons pas le droit (Article 3.1).

L'article 14 de nos règlements 2023-2024 annonce :

"Licences : maximum autorisé : 3 licences joueurs cumulées B/C/D (hors JEA-UEA) sur la feuille de match.

Une licence joueur E remplace une licence B/C/D"

Voici ce que dit les règlements Généraux 2023-2024, article 96.4 :

"Au niveau Départemental, pour les compétitions s'adressant aux plus de 16 ans masculins et féminines, trois joueurs étrangers titulaires d'une licence caractérisée E sont autorisé(e)s au maximum. Le nombre total de licence de type B ou C ou D ou E doit cependant rester inférieur ou égal à trois, selon l'un des cas visés au tableau ci-après.

Cette mesure ne concerne pas les licenciés titulaires d'une licence UEA"

Nous sommes dans l'obligation de modifier l'Article 14 comme suit :

"Licences : maximum autorisé : 3 licences joueurs cumulées B/C/D/E (hors JEA-UEA) sur la feuille de match.

~~Une licence joueur E remplace une licence B/C/D"~~

CHOISY LE ROI : La COC prend note de l'engagement de votre équipe -15 ans masculines dans la poule la plus basse du championnat. De plus votre joueur Liam JEAN n'est plus autorisé à jouer en -18 ans masculins

BOISSY : La COC prend en compte votre rencontre amicale du 13/ octobre 2023 en catégorie loisir.

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre AS St Mandé HB 3 / HBC Cachan du 07/10/2023 :

St Mandé : Pas de responsable de salle sur FDME. Amende suit

Rencontre ES Vitry 2 / Entente Plésséenne HB 2 du 16/09/2023 :

Vitry : Vous n'avez pas respecté le nombre joueurs de – de 24 ans sur cette rencontre, vous ne pourrez pas accéder au championnat honneur régional en fin de saison si votre classement le permet.

Rencontre HBC Choisy le Roi / Stade Français HB du 30/09/2023 :

La COC transmet aux instances concernées.

Rencontre HBC Cachan / US Créteil HB 3 du 20/01/2024 :

La COC donne son accord pour l'inversion des rencontres. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

3^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Rencontre Elan Chevilly Larue / US Villejuif HB du 07/10/2023 :

Villejuif : vous avez fait jouer 1 joueur non qualifié, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

Rencontre L'Etoile Parisienne HB / SCUF 2 du 08/10/2023 :

La COC transmet aux instances concernées.

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule A :

Rencontre AS St Mandé HB 4 / Paris SG HB 5 du 16-17/09/2023 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au dimanche 22 octobre 2023 à 16h00 au gymnase André Benzoni à St Mandé. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre Villeneuve Ablon HB / AS St Mandé HB 4 du 23-24/09/2023 :

Villeneuve Ablon : Merci de faire une proposition de report sur Gest'hand.

Rencontre Marolles HB 3 / AS St Mandé HB 4 du 23-24/09/2023 :

Marolles : Merci de faire une proposition de report sur Gest'hand.

Rencontre AS St Mandé HB 4 / Martigua SCL 2 du 07-08/10/2023 :

St Mandé : Merci de faire une proposition de report sur Gest'hand.

Rencontre US Alfortville HB 2 / Martigua SCL 2 du 24/09/2023 :

Dernier rappel aux 2 équipes pour transmission de la FDME

Poule B :

Rencontre CA Boissy HB 2 / ES Vitry 3 du 16-17/09/2023 :

Vitry : Merci de répondre à la proposition de Boissy sur Gest'hand.

Rencontre ES Vitry 3 / HBC Choisy le Roi 2 du 07-08/10/2023 :

Vitry : Merci de faire une proposition de report sur Gest'hand.

Rencontre ES Vitry 3 / Paris SC 5 du 23-24/09/2023 :

Paris SC : Merci de répondre à la proposition de Vitry sur Gest'hand.

MOINS DE 18 ANS

Délayage départemental :

Poule 3 à Vitry

Rencontre ES Vitry / ES Sucy HB du 30/09/2023 : Erreur transmission COC

Vitry : vous avez fait jouer 2 joueurs ayant une licence loisir, vous avez match perdu par pénalité sportive. Merci de procéder à la conversion de ces licences

Rencontre ES Vitry / Paris SC 2 du 30/09/2023 : Erreur transmission COC

Vitry : vous avez fait jouer 2 joueurs ayant une licence loisir, vous avez match perdu par pénalité sportive. Merci de procéder à la conversion de ces licences

Poule 4 à Ivry

Le tournoi aura lieu samedi 14 octobre 2023 à partir de 14h00 au gymnase Auguste Delaune à Ivry

MOINS DE 15 ANS

Délayage départemental :

Poule 2 à St Mandé

Rencontre AS St Mandé HB 2 / ES Sucy HB du 08/10/2023 :

St Mandé : vous avez fait jouer 1 joueur dans 2 championnats différents le même week-end, vous avez match perdu par pénalité sportive.

Poule 8 à Villeneuve le Roi

Villeneuve Ablon : Merci de ne pas faire arbitrer une personne avec une licence dirigeant.

Poule 10 à Vitry

Rencontre ES Vitry / CHB Bry du 07/10/2023 :

Vitry : vous avez fait jouer 1 joueur non qualifié à la date de la rencontre, vous avez match perdu par pénalité sportive.

Rencontre ES Vitry / Entente Plesséenne HB du 07/10/2023 :

Vitry : vous avez fait jouer 1 joueur non qualifié à la date de la rencontre, vous avez match perdu par pénalité sportive.

Poule 11 à Maisons-Alfort

Maisons-Alfort : Vous aviez la charge d'organiser les rencontres de votre poule. Comment s'est déroulé la rencontre sans arbitre, sans secrétaire et sans chronométrateur ? De plus nous sommes toujours dans l'attente de vos 2 FDME (amende suit) pour sortir les championnats.

Poule 13 au Perreux

Rencontre US Alfortville HB / SCUF du 07/10/2023 :

Le Perreux : manque secrétaire et chronométrateur. Amende suit

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE :

Poule B :

Rencontre ES Vitry 2 / Paris SG HB 2 du 23/09/2023 :

Paris SG HB : Suite aux règlements Généraux de la FFHB, la sanction est annulée. Le classement sera actualisé.

Rencontre L'étoile Parisienne HB / ES Vitry 2 du 07-08/10/2023 :

Vitry : Merci de répondre à la demande de report sur Gest'hand.

Rencontre ES Vitry 2 / Paris UC 4 du 16-17/09/2023 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au dimanche 22 octobre 2023 à 12h00 au Palais des Sports Maurice Thorez à Vitry. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre Paris UC 4 / HBC Arcueil 2 du 23-24/09/2023 :

Paris UC : Merci de saisir la demande de report sur Gest'hand. Rencontre à jouer avant le 20/11/2023

MOINS DE 18 ANS

Délayage départemental :

Poule 2 à l'Hay-les-Roses

Rencontre Stade Français HB / Marolles HB du 30/09/2023 : Erreur transmission COC

Le score de la rencontre est rétabli, victoire 6 à 5 pour l'équipe de Marolles.

Poule 5 à Ivry

Rencontre US Ivry HB / Marolles du 14-15/10/2023 :

La rencontre aura lieu le 14 octobre 2023 à 15h00 au gymnase Alice Millat à Ivry.



MPL N°7/2023

COMMISSION « JEUNES »

Valenton, le 10 octobre 2023

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN

Invité : Stéphane DEVIE,

Bonjour à toutes et à tous !

Quelques oublis, quelques négligences perturbent le bon déroulement de ce début de saison. Merci à chacune et chacun d'entre vous de redoubler de vigilance, en commençant par lire très attentivement ce compte-rendu de nos travaux :

NOTE à TOUS LES CLUBS

MOINS DE 13 GARÇONS

Plusieurs clubs ont omis de transmettre les demandes de niveaux formulées à l'issue du délayage des 7 et 8 octobre. Leur négligence les prive de pouvoir protester au sujet de la constitution des poules du championnat et surtout, beaucoup plus grave, risque de jeter dans la tourmente certaines équipes qui se voient confrontées à un niveau qui n'est pas le leur. Nous ne pouvons que le regretter.

C'est donc en l'absence de renseignements essentiels que 6 poules réunissant 47 équipes ont été constituées pour former le championnat dont vous trouverez le détail annexé au présent compte-rendu.

MOINS DE 13 FILLES

► à l'attention des clubs de **Créteil**, **Saint-Maur 1**, **Joinville** et **Valenton**. Le délayage qui réunira vos équipes le week-end prochain se tiendra samedi 14 octobre à 14h00 au gymnase Brossolette de **Saint-Maur**. Nous remercions le club de **Saint-Maur** qui a pu organiser cette rencontre.

► à l'attention des clubs de **Choisy-Le-Roi**, **Villejuif**, **CSAKB** et **Thiais**. Nous enregistrons l'engagement de l'équipe de **Choisy-Le-Roi**. Elle participera au délayage organisé par le club de **Thiais** samedi prochain 14 octobre à 16h30 en compagnie des équipes de **Villejuif**, **CSAKB** et **Thiais**.

Cette fois encore, le protocole de jeu se trouve annexé à ce présent compte-rendu. Pensez à le remettre à toutes les personnes concernées par cet événement : il est bon que chacune l'ait lu avant le jour J de façon à prévenir les malentendus au moment de la compétition. **Une fois le tournoi terminé, le club organisateur aura la gentillesse de transmettre les niveaux de jeu sollicités pour nous permettre la constitution de poules homogènes. Tout cela est rappelé en bas du « protocole de jeu » joint au présent compte-rendu.**

MOINS DE 11 GARÇONS

► à l'attention des clubs de **Créteil 3**, **Plessis 2** et **Villiers 2**. Le délayage qui réunira vos équipes le week-end prochain se tiendra samedi 14 octobre à 14h30 au gymnase Nelson Paillou de **Créteil**. Nous remercions le club de **Créteil** qui a pu organiser cette rencontre.

► à l'attention des clubs de **Saint-Mandé**, **Vitry** et **L'Haÿ-Les-Roses**. Le délayage de **Saint-Mandé** initialement prévu dimanche 15 septembre est avancé au samedi 14 octobre à 15h00.

Cette fois encore, le protocole de jeu se trouve annexé à ce présent compte-rendu. Pensez à le remettre à toutes les personnes concernées par cet événement : il est bon que chacune l'ait lu avant le jour J de façon à prévenir les malentendus au moment de la compétition. **Une fois le tournoi terminé, le club organisateur aura la gentillesse de transmettre les niveaux de jeu sollicités pour**

nous permettre la constitution de poules homogènes. Tout cela est rappelé en bas du « protocole de jeu » joint au présent compte-rendu.

N'oubliez pas enfin que la **participation à au moins un tournoi de délayage est indispensable pour prendre part à un championnat officiel "jeunes"**. Il ne vous reste donc plus que quelques jours pour inscrire éventuellement une nouvelle équipe puisque le troisième et dernier tournoi de délayage se tiendra le week-end des 11 et 12 novembre, au retour des congés de Toussaint

MOINS DE 11 FILLES

► à l'attention des clubs de **Stella Saint-Maur** et **Joinville**. L'entente qui fait l'objet de vos courriers est prévue par l'article 24.1 des règlements fédéraux. Il stipule que cette entente ne peut concerner que l'équipe 2 de **Stella Saint-Maur**. Par conséquent, l'équipe **Stella Saint-Maur** (inscrite en poule A) ne pourra jouer qu'avec des jeunes filles licenciées à **Saint-Maur**, et ce dès le week-end prochain. Il stipule également que les jeunes filles licenciées à Joinville pourront intégrer une équipe née du rapprochement des deux clubs, équipe qui, de surcroît, devra associer les noms des deux clubs dans son intitulé : **Stella Saint-Maur-Joinville**. Cette nouvelle équipe prendra la place de l'exempt de la poule B.

Merci aux deux clubs de nous communiquer les listes exhaustives des joueuses de l'équipe **Stella Saint-Maur** et de l'autre, **Stella Saint-Maur- Joinville**.

PLATEAUX TECHNIQUES

Voici la liste des dates retenues et votées lors de notre Assemblée Générale de juin dernier pour l'organisation des plateaux techniques : 19 novembre, 21 janvier, 10 mars, 24 mars et 28 avril. Veuillez à n'organiser aucun **tournoi de mini-hand ces week-ends-là** : nous ne l'accepterions pas. Merci aux clubs de Maisons Alfort et Chennevières de prendre une autre date

TOURNOI MINI HAND Autorisés

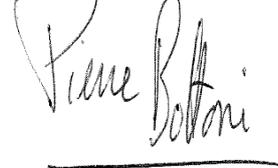
Dimanche 17 Mars	Ormesson
Dimanche 7 Avril	Bonneuil
Dimanche 26 Mai	Créteil
Dimanche 9 Juin	Sucy

Bonne fin de semaine, rendez-vous ici-même jeudi prochain pour de nouvelles informations.

Pour la Commission
Michèle PETIT LETURGEZ

Le Président de la COC 94

Pierre BOTTONI



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue Ile de France, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par mail (58900000.crl@ffhandball.net) ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception par cette commission. Cette réclamation doit être accompagnée du justificatif du virement bancaire correspondant aux droits de consignation fixés dans le MEMENTO FINANCIER, conformément au Guide financier (point 1.5) de la FFHandball.

